

Bureau du Directeur général
et Greffier-trésorier

MARDI LE 19 SEPTEMBRE 2023

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : 19 h

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. RÉOLUTIONS

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 19 septembre 2023.

- A.1 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2023** : Présentation d'un règlement pour établir un programme d'aide financière à l'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 19 septembre 2023.

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. PÉRIODE DE QUESTIONS

III. RÉOLUTIONS

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 19 septembre 2023.
- 1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 5 septembre 2023.

2. GREFFE

- 2.1 Pour nommer les comités permanents et ad hoc du Conseil municipal – Période du 19 septembre au 31 décembre 2023 – Abroger et remplacer la résolution portant le numéro 23-05-168 – Décréter et autoriser les jetons de présences – 100 \$.
- 2.2 Pour nommer les citoyens – Comités permanents et ad hoc du Conseil municipal – Jetons de présences – Période du 19 septembre au 31 décembre 2023.

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1 Pour abroger et remplacer la résolution portant le numéro 23-05-193 - Pour autoriser l'obtention d'une servitude réelle et perpétuelle de droit de passage sur une partie du lot portant le numéro 1 931 953 au Cadastre du Québec en faveur de la Municipalité de Val-des-Monts – Propriété sise au 375, chemin Fogarty – Mandater la firme PME Inter notaires pour préparer l'acte de servitude - Décréter des dépenses au montant de 4 345 \$ « taxes en sus » en frais d'acquisition et 1 150 \$ en honoraires « taxes et déboursés en sus ».
- 3.2 Pour accepter un soumissionnaire – Remplacement de glissières de sécurité - Décréter une dépense au montant de 24 100 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-08-18-047.

- 3.3 Pour accepter un soumissionnaire – Scellement de fissures d'un revêtement de chaussée en enrobé - Décréter une dépense au montant de 23 985,50 \$ « taxes en sus » – Soumission par invitation portant le numéro 23-08-18-048.
- 3.4 Pour accepter un montant supplémentaire – Services professionnels – Service de contrôle qualitatif des matériaux – Réfection du chemin Létourneau - Décréter une dépense supplémentaire au montant de 6 644,30 \$ « taxes en sus ».
- 3.5 Pour accepter un soumissionnaire – Achat d'un camion de type 550, six roues motrices, cabine double et benne basculante ou équivalent – Décréter une dépense au montant 137 346 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-06-28-041.

4. FINANCES ET TAXATION

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 23-008 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 760 010,55 \$ – Comptes payés au montant de 1 613 404,88 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 753 946,83 \$.
- 4.2 Pour accepter le rapport des dépenses en immobilisation au montant de 2 583 977,35 \$ – Engagements au montant de 3 694 846,35 \$ – Période se terminant le 31 août 2023.
- 4.3 Pour accepter un soumissionnaire – Fournitures de services professionnels – Mission d'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Val-des-Monts et les états financiers de l'Association récréative de Val-des-Monts – Années 2023, 2024 et 2025 – Soumission publique portant le numéro 23-07-11-045.
- 4.4 Pour autoriser la signature d'un protocole d'entente de gré à gré – Municipalité de Val-des-Monts et l'Association Lac Girard – Reçu et quittance.

5. LOISIRS. CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1 Pour décréter une compensation à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels – Lots portant les numéros 5 647 754, 5 367 968 et 5 647 753 au Cadastre du Québec – Avant-projet sis au 80, chemin Saint-Charles – Contribution monétaire au montant de 33 500 \$ - Monsieur Francis Larivière.
- 5.2 Pour décréter une compensation à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels – Lot portant le numéro 4 358 696 au Cadastre du Québec – Avant-projet sis au 260, chemin du Fort – Contribution monétaire au montant de 31 800 \$ - Monsieur Martin St-Arnaud.

6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 6.1 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre la location à court terme – 3, chemin des Bernaches.
- 6.2 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre un second agrandissement de l'habitation dérogatoire - 9, chemin de l'Éden.
- 6.3 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Régulariser la façade d'un lot – 43, chemin des Campagnards.
- 6.4 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre l'agrandissement d'une villa-dortoir, l'implantation d'un spa et l'aménagement d'un dôme – 886-L, route du Carrefour.
- 6.5 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'un garage – 68, rue Mitchell.
- 6.6 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Régulariser l'implantation d'une entrée charretière – 102, chemin du Ruisseau.
- 6.7 **RÈGLEMENT NUMÉRO 926-23** – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 886-21 établissant un programme de subventions pour la plantation de végétaux sur la rive.
- 6.8 Pour adopter le règlement portant le numéro 926-23 – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 886-21 établissant un programme de subventions pour la plantation de végétaux sur la rive.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Pour proclamer la semaine du 8 au 14 octobre 2023 – Semaine de la prévention des incendies 2023, sous le thème « Le premier responsable c'est toi! ».
- 7.2 Pour accepter un soumissionnaire – Achat de trois camionnettes 4 x 4 à cabine d'équipe « Supercrew » de modèle XLT ou équivalent – Décréter une dépense au montant de 233 700 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-05-29-032.
- 7.3 Pour accepter un soumissionnaire – Achat, livraison et installation d'équipements de salle de musculation – Décréter une dépense au montant de 20 082 \$ « taxes en sus » – Soumission sur invitation portant le numéro 23-06-12-035.

8. RESSOURCES HUMAINES

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. GÉNÉRAL

10.1 Questions diverses.

10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général et
Greffier-trésorier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julien Croteau', written in a cursive style.

Julien Croteau

JC/nc